

Accès à la Hors-classe des certifiés

Avertissement : les barèmes d'accès à la hors-classe sont, depuis 2005, académiques et forts différents. Pour la première fois cette année, la commission d'accès à la hors-classe se déroulera sur le Territoire, en CAPL le 30 juin 2015. Il est nécessaire de fournir le plus d'indications possibles aux élus SNES-FSU dans les CAPL, c'est une condition nécessaire à la défense efficace, face à l'administration, des intérêts individuels et collectifs des collègues.

Pour les éléments de barème, merci de joindre toutes pièces justificatives nécessaires.

DISCIPLINE

NOM(S) figurant sur le bulletin de salaire, en capitales	Sexe H ou F	Date de naissance/...../.....
---	----------------	--

Prénom(s) Nom de naissance
 Adresse personnelle
 Code postal Commune
 N° de téléphone Courriel

VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

Affectation ministérielle : Code établissement :
 Etablissement d'exercice (si différent de l'affectation) :

VOTRE SITUATION DE CARRIERE

Echelon au 31/08/2015 : Date promotion/...../.....
 Mode de promotion : grand choix choix ancienneté reclassement
 Mode d'accès aux échelons précédents :
 Note pédagogique : Note administrative :
 Nombre d'inspections au cours de la carrière :
 Dates : Biadmissible
 Mode d'accès au corps : concours liste d'aptitude
 Exercez-vous en éducation prioritaire ? oui non
 SI OUI : Date de nomination dans l'établissement :
 SI NON : Avez-vous exercé en éducation prioritaire au cours de votre carrière ? oui non
 Nombre d'années :
 Date prévue de départ à la retraite :

Avez-vous eu connaissance des avis :

- Du chef d'établissement - de l'IPR
 Par quel moyen ? Consultation sur I-Prof Information directe

Nature de ces avis (joindre une copie d'écran si possible) :

- CE :/ IPR :

Avez-vous contesté ce/cet avis ? Joindre tout élément d'appréciation

Avez-vous rempli le dossier du Ministère pour le VR ? oui non

Titres et diplômes détenus (maîtrise, Master, DESS, DEA, thèse, diplôme d'ingénieur, admissibilités...)

Avez-vous une certification complémentaire ? oui non

Avez-vous été référent handicap 2CASH pendant au moins 36 mois ? oui non

N° SNES

(Voir carte syndicale)

.....

Académie :

Nom figurant sur la carte

.....

IMPORTANT : autorisation CNIL

J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES, 46 avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ou à ma section académique.

Date :/...../.....

Signature :